



BRICQUEBEC
EN COTENTIN

RENTRÉE SCOLAIRE
2026-2027

RÉTROSPECTIVE

**ACCUEIL DE CLASSES
EN MAIRIE**



**CONCOURS
"PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE"**



**CRÉATION D'UN
FILM D'ANIMATION**



**SAVOIR ROULER
À VELO**



**JEUX DE SOCIÉTÉ
EN COMPAGNIE
DES PARENTS**



CARNAVAL



**SPECTACLE DE
MARIONNETTES**



**SPECTACLE
DE CIRQUE**



LES ÉCOLES DE LA COMMUNE

ÉCOLE MATERNELLE CHARLES FRÉMINE



63 chemin de la forêt qui chante
Bricquebec

☎ 02.33.52.21.89

Directrice : Angélique Lefauqueur
Horaires : lundi - mardi - jeudi - vendredi
08h45 à 12h00 et 13h45 à 16h30

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE GUY DE MAUPASSANT

32 chemin Guy de Maupassant
Bricquebec

☎ 02.33.52.23.05

Directrice : Florine Lemarinel
Horaires : lundi - mardi - jeudi - vendredi
08h45 à 12h00 et 13h45 à 16h30



ÉCOLE PRIMAIRE DE QUETTETOT



106 impasse des écoles
Quettetot

☎ 02.33.04.19.48

Directeur : Bruno Ledentu
Horaires : lundi - mardi - jeudi - vendredi
09h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30

LES AGENTS TERRITORIAUX SPÉCIALISÉS DES ÉCOLES MATERNELLES (ATSEM)

Les Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM) accompagnent tout au long de la journée les enfants dans leurs activités.

Ils apportent une assistance technique et éducative à l'enseignant et encadrent pendant la pause méridienne.

*4 ATSEM à l'école maternelle de Bricquebec
2 ATSEM à l'école primaire de Quettetot*



LE NUMÉRIQUE DANS NOS ÉCOLES



Equipements :

- tablettes numériques
- PC portables
- tableaux blancs interactifs (TBI)
- vidéoprojecteurs
- abonnement ENT

L'AMÉNAGEMENT DES ÉCOLES

La ville s'attache à rendre les bâtiments scolaires agréables, fonctionnels, sûrs et modernes afin d'accueillir les élèves dans de bonnes conditions :

Mobilier modulable



Salle de motricité



Structure de motricité



Parc à vélos



Restaurant scolaire
de Bricquebec



Restaurant scolaire
de Quettetot



UNE RESTAURATION DE QUALITÉ

Pendant le déjeuner, les enfants sont placés sous la responsabilité d'une équipe municipale. Ils bénéficient de repas élaborés par la cuisine centrale du collège de Bricquebec. Le chef cuisinier confectionne des menus alliant goût et saisonnalité.



Des activités sont proposées sur le temps de la pause méridienne.



PORTAIL FAMILLE

Berger
Levrault

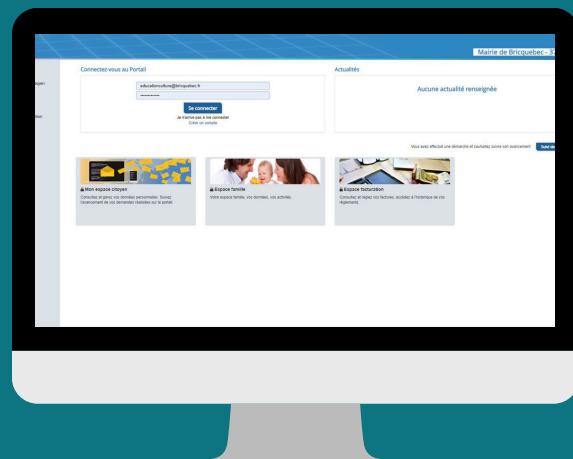
La municipalité adhère à un portail famille
afin de faciliter les démarches :

- Effectuer les réservations et les absences à la cantine
- Consulter les factures (règlement possible sur <http://www.payfip.gouv.fr> ou par prélèvement automatique)

Pour accéder à mon espace famille :

- Je reçois mon code abonné suite à l'inscription à la cantine
- Je crée mon compte sur

<https://portail.berger-levrault.fr/>



LES GARDERIES PÉRISCOLAIRES



POUR LES ÉCOLES DE BRICQUEBEC :

gérée par l'association Familles Rurales (inscriptions au 02.33.53.40.52)



dans deux lieux :

à l'école maternelle et élémentaire
accès : 32 chemin Guy de Maupassant

lundi - mardi - jeudi - vendredi
07h00 à 08h45 / 16h30 à 18h30



POUR L'ÉCOLE DE QUETTETOT :

gérée par la ville :

- au sein de l'école primaire de Quettetot

lundi - mardi - jeudi - vendredi
07h00 à 09h00 / 16h30 à 18h30



- au sein de la garderie du Vrétot

lundi - mardi - jeudi - vendredi
07h00 à 08h30
17h00 à 18h30

départ en bus vers l'école de Quettetot à 08h35
retour en bus à l'école du Vrétot à 16h55
(transport en bus gratuit)



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

à compter du 05 mars 2026

QUI EST CONCERNÉ ?

- Tout enfant qui s'inscrit pour la 1ère fois dans une école (instruction obligatoire dès 3 ans).
- Tout enfant qui change d'école.
- Les enfants de 2 ans révolus au jour de la rentrée pourront être accueillis sous réserve de l'accord du directeur de l'école et selon les effectifs.
- Les enfants résidants hors commune ne seront acceptés que dans les établissements disposant de places et sur accord de dérogation.

ETAPE 1 :

**Pré-inscription au Service Education
Mairie de Bricquebec**

lundi au jeudi

09h à 12h et 13h30 à 17h

vendredi 09h30 à 12h et 13h30 à 17h

marielle.ollivier@bricquebec.fr

02.33.87.24.09

DOCUMENTS À FOURNIR :

- ☐ Formulaire complété et signé
- ☐ Livret de famille (page des parents et enfants concernés) ou extrait d'acte de naissance de l'enfant avec la filiation
- ☐ Justificatif de domicile de - de 6 mois (facture EDF, eau...)
- ☐ Justificatif du lieu de résidence de l'enfant en cas de séparation ou divorce : jugement ou attestation (modèle disponible en mairie)
- ☐ Enfant en famille d'accueil : attestation d'accueil
- ☐ Si changement d'école :
Certificat de radiation de l'école précédente

ETAPE 2 :

Confirmation d'inscription à l'école

Ecole Maternelle Charles Frémine :

**RDV à prendre à la Mairie
au dépôt du dossier**

Ecole Élémentaire Guy de Maupassant :

02.33.52.23.05 sur RDV

Ecole de Quettetot :

02.33.04.19.48

**permanences : vendredis 22 et 29 mai
08h30 à 16h30**

PORTES OUVERTES :

Ecole Maternelle Charles Frémine :

samedi 7 mars 10h à 12h

Ecole de Quettetot :

vendredi 13 mars 15h à 18h

Ecole Élémentaire Guy de Maupassant :

vendredi 27 mars 16h45 à 18h30

Formulaire disponible :
- A l'accueil de la mairie
- Facebook
- Site internet

